

**Préparation de la rentrée 2015****Modification du réseau des établissements**

Afin d'offrir à chaque élève une offre de formation plus lisible et complète et de faciliter les dynamiques éducatives, il est proposé de constituer des lycées polyvalents issus de la fusion de lycées professionnels comptant de faibles effectifs avec des lycées généraux et technologiques auxquels ils sont adossés, dans les 3 sites suivants :

- Lycée général et technologique Guéhenno et Lycée professionnel public - Flers
- Lycée général et technologique et lycée professionnel Les Andaines – La Ferté Macé
- Lycée général et technologique et lycée professionnel Curie - Saint Lô et Lycée professionnel Corot – Saint Lô

Ces établissements polyvalents, déjà dotés d'une direction unique constitueront une seule entité juridique et administrative.

Cette organisation doit permettre :

- d'organiser plus efficacement la communication vers les usagers, élèves, familles ou partenaires
- de faciliter et développer les échanges avec les établissements d'enseignement supérieur
- de mutualiser les ressources et développer des projets qu'un établissement seul ne pourrait réaliser
- de simplifier administrativement le fonctionnement des établissements